

Société:
**Je la
poursuivrai à
Kara...** P 5

**Début ce vendredi des
JO 2012 de Londres
Six athlètes
représentent
le Togo** P 6

L'Afrique en deuil



**Le Président
John Atta Mills
du Ghana est
décédé** P 4



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 082 mercredi 25 juillet 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Après la feuille de route, la feuille de match...

Le nouveau Premier ministre a déjà sa feuille de route. Signe des temps, elle a été annoncée en même temps que le nom du nouveau locataire de la Primature. Les orientations sont très claires. Reste à désigner les hommes qui sont appelés à la mettre en œuvre. C'est ici que le football et la politique se rejoignent. Dans les deux cas de figure, il faut une bonne feuille de match.

Si le capitaine est déjà connu (il a mis son brassard lundi dernier), on se demande dans les gradins qui seront les prochains Maradona, les Pelé, les Platini, et les Messi du nouveau gouvernement. Qui restera sur le banc de touche ? Fera-t-on appel à des expatriés pour aider à prendre d'assaut les surfaces de réparations ? Autant de questions qui nourrissent davantage la similitude entre le foot et la politique. La feuille du match qui est souvent le résultat d'un savant dosage, pour ne pas dire d'une secrète alchimie réserve souvent des surprises. Seul le coach en détient le secret. On sait simplement que la surprise du chef ou du coach tient compte de la nature du tournoi, des objectifs qu'il veut atteindre. Il est souverain dans ses choix car à la fin du match, il est seul à rendre compte à la foule des supporters, en furie ou en liesse, ça dépend des jours.

Toujours est-il que la politique, comme le football est un enjeu pour lequel la feuille de match compte beaucoup. ■

La Rédaction



© Photo Le Libéral

En attendant le cabinet Ahoomey-Zunu

L'impatience dans les différents ministères

P 2

**Ensemble pour les Droits
de l'Homme
La trouvaille de Me
Afangbedji pour
garder sa position
au sein du CST** P 4

**Commerce international - OMC
Les mesures de facilitation
du commerce international
n'emballent pas les pays
moins avancés** P 4

Civisme

La diffamation : une atteinte au droit de la personnalité P 2

En attendant le cabinet Ahoomey-Zunu l'impatience dans les différents ministères

Depuis la prise de fonction officielle du nouveau Premier Ministre AHOOMEY-ZUNU lundi dernier aux termes d'une passation de service des plus conviviales, les togolais attendent avec impatience et dans le suspense la publication de la liste des ministres devant composer le cabinet AHOOMEY-ZUNU. Dans l'attente d'une publication officielle prochaine des membres du gouvernement, les rumeurs au sein de l'opinion continuent d'alimenter au quotidien, les causeries et discussions des togolais. Au niveau de la presse privée, les supputations continuent on annonce les sorties les maintenus et les nouvelles arrivées bref on donne l'impression d'avoir de grandes oreilles même si on ne sait pas vraiment grand-chose de tout ce qui se mijote entre le chef de l'Etat et son Premier ministre. Dans l'administration publique et surtout dans certains ministères où notre équipe de reportage est passée,



Ambiance dans un Ministère

l'ambiance sort un peu de l'ordinaire, anxiété et morosité se mélangent avec des conséquences sur des activités administratives un peu paralysées. On a l'impression d'avoir la tête ailleurs les discussions essentiellement tournées vers la formation du gouvernement. On s'interroge sur l'éventualité du retour ou

non de tel ou tel ministre. Les ministres sortant eux se font un peu discret dans la fameuse gestion des affaires courantes. Tout est en stand by en attendant que les activités retrouvent du tonus sans doute après la formation du gouvernement.■

Fab

Civisme

La diffamation : une atteinte au droit de la personnalité



Elle est aussi vieille que le monde, la diffamation qui consiste à porter atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne ou d'un corps constitué. Elle peut se faire par écrit ou oralement. Mais les diffamations les plus choquantes sont souvent par voie de presse. Il est fréquent de voir dans certains journaux des allégations non fondées basées essentiellement sur du mensonge avec pour seul objectif de nuire à la crédibilité d'honnêtes citoyens qu'ils soient hommes politiques, religieux, un corps habillé et autres. La diffamation est une atteinte au droit de la personnalité. Elle est sanctionnée en fonction de sa gravité et selon les dispositions pénales. La

diffamation non publique en raison de la vie privée est la moins pénalement sanctionnée. La sanction la plus grave est celle d'une diffamation publique envers une personne ou une institution publique, ou d'une diffamation envers un groupe protégé contre les discriminations. La diffamation peut être: envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée [...] envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap. La diffamation est récurrente surtout dans la presse et plusieurs procès en diffamation sont pendant devant les tribunaux. Au-delà de tout la diffamation est un acte contre la morale et donc incivique.■

La Rédaction

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Le cabinet Ahoomey-Zunu peut-il relever les quatre défis ?»

Soklou Kossi David, Journaliste Echos du Pays



J'estime que compte tenu du contexte du moment, le Chef de l'Etat a mûrement réfléchi avant la nomination d'Ahoomey-Zunu. Donc par rapport à la personnalité du nouveau Premier Ministre, je crois qu'il n'aura pas trop de problèmes pour gérer les dossiers de l'heure à savoir les chantiers politiques liés au contexte

électoral, la croissance économique, la sécurité des biens et des personnes. Mais ce qu'il faut aussi retenir est la problématique des moyens. C'est pour dire que s'il lui est accordé les moyens dont il a besoin pour gérer les affaires de la République, il n'aura pas de problème. On attend alors de voir.■

Rodolphe Tomegah, Journaliste L'Indépendant Express



Le PM Ahoomey-Zunu a les compétences qu'il faut pour assumer cette noble mission que lui confie le Chef de l'Etat parce qu'il a eu à assumer déjà un certain nombre de responsabilités. On l'a vu sur le terrain, on a vu les résultats que cela a donnés. Mais pour y arriver, il va falloir qu'on lui laisse la main libre, qu'il ait vraiment cette opportunité pour pouvoir assumer cette

mission. Sans cette main libre là, il ne pourra jamais y arriver. Pour y arriver également, il doit se débarrasser de certains défauts qu'on lui reproche souvent : son arrogance, son orgueil, son égoïsme et son mépris vis-à-vis de l'interlocuteur politique.■

Abass Issaka, DP du Magnan Libéré



C'est un peu difficile de le dire parce qu'on dit souvent que c'est à l'œuvre qu'on connaît l'artisan. Donc si le chef de l'Etat lui a tracé les grands axes de son mandat on verra comment il va se débrouiller parce qu'au niveau du dialogue il faut arriver à convaincre les autres surtout le CST et les autres amis de l'opposition. Mais pour les autres axes, il faudrait aussi arriver à convaincre tout le monde, tous les Togolais qu'il

est apte à faire son travail, sinon nous ne saurons le juger que par les actes. Donc on attend de voir comment il va agir par rapport à sa mission et la feuille de route qui lui a été donnée. La passation de service a été faite, il lui faut donc former tout de suite son gouvernement et entamer les actions sur ces nouveaux axes qui lui sont définis.■

AHOOMEY-ZUNU doit réussir sa mission

En dépit des préjugés, le nouveau PM ne manque pas d'atouts

« Je voudrais rassurer la plupart des togolais que nous sommes à un tournant que nous ne pouvons que réussir. Si nous ne le réussissons pas, nous tombons tous ensemble et puisque nous n'avons pas un destin des gens qui peuvent tomber, nous réussirons » déclarait, en fin de cérémonie, il y a deux jours le nouveau Premier Ministre Arthème AHOOMEY ZUNU lors de la de passation de service qui a eu lieu au siège du gouvernement togolais sis à la Cité OUA.

Désormais l'homme est face à son destin, il est face à l'histoire de son pays qui attend de lui qu'il la marque positivement.

Arthème AHOOMEY-ZUNU n'a pas à gérer un gouvernement de crise mais sa nomination intervient dans un contexte particulièrement tendu avec en ligne de mire, les manœuvres des uns et des autres, en prévision des prochaines consultations électorales prévues pour se tenir normalement en fin d'année.

Quelles chances de succès du nouveau premier ministre dans sa mission ?

C'est la première fois en effet qu'un Premier Ministre togolais est nommé avec indication très précise de sa feuille de route libellée en quatre principaux points. Pour le Chef de l'Etat qui lui a confié cette haute fonction, il est apparu indispensable d'indiquer au nouveau chef du gouvernement togolais sa mission à savoir : L'approfondissement du dialogue démocratique, le respect des lois de bonne gouvernance, la promotion d'une société internationale pacifique et la protection des citoyens contre l'insécurité, et le développement de l'économie de proximité.

AhoomeyZunu et sa capacité à approfondir le dialogue démocratique

Le nouveau Premier Ministre est un homme à la mine sérieuse. « Difficile de lui arracher gratuitement un sourire » s'amuse à dire l'un de ses anciens collaborateurs. Ce que l'on retiendra beaucoup plus dans son entourage c'est qu'il est un homme de rigueur, intellectuellement robuste et travailleur invétéré. L'homme serait l'un des meilleurs disciples d'EdemKodjo qui n'a pas non plus démerité lors de son double passage à la Primature d'abord sous Eyadéma et ensuite sous le Président Faure Gnassingbé. Cette rigueur et cette densité intellectuelle peuvent être perçues à tort ou à raison comme du mépris. Pour preuve on cite volontiers la prise de bec publique sur le plateau de la TVT avec Mme Brigitte ADJAMAGBO JOHSON. A partir de cet incident, l'opposition hostile au dialogue s'empresse déjà d'affirmer que



Le PM, AHOOMEY-ZUNU

AHOOMEY-ZUNU ne saurait être le premier Ministre de l'approfondissement du dialogue démocratique.

Conscient de ce reproche, le premier Ministre entrant précise (toujours lors de la cérémonie de passation de service) : « Je voudrais ensuite rassurer l'ensemble des acteurs politiques. Oui, le dialogue et la concertation sont des règles de base de fonctionnement des différents gouvernements qui ont travaillé sous l'autorité du chef de l'état. Il ne serait autrement parce que nous n'avons pas d'autre solution que celle-là. Nous l'approfondirons. Nous ferons en sorte que chacun se sente à l'aise dans la défense de ses convictions mais avec un objectif précis : faire de notre pays véritablement l'or de l'humanité. Nous lui redonnerons le luxe qu'il n'aurait jamais dû cesser d'avoir »

Quelle bonne gouvernance sous Ahoomey-Zunu ?

L'axe 2 de la feuille de route jointe à la nomination du nouveau premier ministre précise en substance : « Il convient de poursuivre l'assainissement des finances publiques pour obtenir le meilleur fonctionnement de l'Etat au moindre coût. Il faut appliquer scrupuleusement les textes relatifs à la lutte contre la corruption, il faut simplifier les formalités administratives pour rendre plus facile la vie des citoyens et des opérateurs économiques. » Sur l'assainissement des finances publiques

et la simplification des formalités administratives, le Premier Ministre Hounbo y a posé de nombreux jalons qu'empruntera sans doute son successeur. Ce dernier le reconnaît avec force et humilité : « Je voudrais en prenant ces fonctions vous assurer monsieur le premier ministre qu'effectivement j'aurai besoin de vous parce que vous avez conduit un certain nombre de dossiers. Vous êtes arrivé en 2008 dans des situations difficiles tant sur le plan économique que politique. Les faits sont là, ils sont têtus, personne ne peut le nier, vous avez réussi. Et puisque vous avez réussi, nous avons le devoir de continuer et de faire mieux ».

Sera-t-il le Premier Ministre de la Paix et de la Sécurité pour tous ?

Le troisième point de la feuille de route du nouveau premier ministre est ainsi libellé : « La promotion d'une société internationale pacifique et la protection des citoyens contre l'insécurité. Dans l'Afrique troublée, et alors que se développe la crise au Sahel, les forces de sécurité doivent être sans cesse modernisée pour faire face aux défis extérieurs. Le Togo poursuivra notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU ses efforts pour le maintien de la paix et pour une société internationale ouverte et juste. Il développera la coopération avec les puissances amies. Sur le plan interne, les forces de sécurité doivent permettre à chacun de vaquer à ses occupations et de

protéger sa personne et ses biens. L'exercice des libertés doit être développé. Il conviendra de protéger la personne humaine contre les attaques personnelles et des agressions verbales ou écrites. »

Sur le plan international s'il n'y a pas de doute que la politique togolaise restera la même avec l'engagement permanent de ses forces de sécurité dans les multiples opérations de maintien de la paix, c'est sur le plan intérieur et face aux velléités renouvelées et sans cesse développées des responsables du Collectif « Sauvons le Togo » et de leurs manifestants incontrôlés que le nouveau PM sera attendu. D'abord, dans le cadre de l'approfondissement du dialogue démocratique, il devra réussir pour amener l'apaisement devant permettre l'organisation d'élections paisibles, transparentes et crédibles. Ensuite face aux contestataires à tous vents et à ceux qui rêvent d'insurrection et de désordre au Togo, Ahoomey-Zunu a la responsabilité d'assurer la sécurité de tous afin de garantir la paix essentielle à la poursuite des efforts de développement.

Concentrer les actions du gouvernement pour améliorer les conditions de vie de tous les togolais

Au-delà de tout c'est ce quatrième pilier qui fait injonction au Premier Ministre de déployer efforts et moyens pour développer une économie de proximité devant permettre à son tour à chaque citoyen de profiter de l'essor économique. Ce même pilier demande au Chef du Gouvernement de poursuivre dans la modernisation des équipements publics (routes, port, aéroports, hôpitaux, écoles, ...etc.), de préserver les acquis tout en évitant la destruction des édifices publics.

Ici encore et plus que jamais, le nouveau Premier Ministre doit s'inspirer de son prédécesseur tout en se démarquant pour faire mieux et atteindre cet essor économique recherché dans la lutte contre la vie chère. Et la question que plusieurs togolais se posent aujourd'hui est de savoir si l'arrivée aux affaires du Premier Ministre Ahoomey-Zunu aidera à changer le poids du panier de la ménagère. Face à cette inquiétude, le nouveau locataire de la Primature promet : « J'essayerai avec le concours de l'ensemble, d'abord du gouvernement, de nos différents collaborateurs et de l'ensemble du pays de mériter cette confiance qui doit se traduire par des résultats pour notre pays. » Le Togo attend de voir à quoi ressemblera l'ère Ahoomey-Zunu. ■

Schmidt EZA

Commerce international-OMC

Les mesures de facilitation du commerce international n'emballent pas les pays moins avancés

L'accord sur la facilitation des échanges est une préoccupation qui est bien dans l'air du temps en ce moment à l'Organisation Mondiale du Commerce. Et si cette question de la facilitation des échanges revient au devant de la scène, c'est parce que visiblement, c'est selon eux le seul point, mieux la seule pièce qui paraît récupérable sur l'épave qu'est devenue ce processus de Doha pris en otage entre les divergences entre les pays développés et les pays émergents.

Plus d'une décennie après le déclenchement du processus de Doha où cette question avait été inscrite à l'ordre du jour des négociations, aucun accord n'est en vue. Ce ne sont pourtant pas des séminaires et des séances de travail qui ont manqué pour délimiter les contours du projet d'accord. Le dernier en date organisé du 08 au 12 juillet 2012 à Genève par l'OMC à l'intention des délégués des pays membres de l'OMC

acteurs dans le domaine des échanges commerciaux la question capitale s'inscrivait dans cette logique.

Il faut rappeler que cet Accord vise à éviter dans les échanges mondiaux les obstacles que constitue l'inefficacité des procédures aux frontières, améliorer les infrastructures dans les pays en voie de développement dont l'inadéquation entraîne des coûts élevés dans les transactions et accroissent les délais. Le tout est d'optimiser le flux des échanges. Compte tenu de l'importance du dossier, les pays développés ont promis de mettre la main à la poche pour aider leurs homologues des pays en voie de développement pour relever tous les défis liés à la facilitation des échanges.

L'idée est séduisante à première vue et devrait faire sauter de joie, l'ensemble des pays les moins avancés d'autant plus que toutes les études sérieuses indiquent que dans tous les scénarios, les PMA sortiraient

gagnants de ce projet d'accord sur la facilitation des échanges. Selon la Banque Mondiale par exemple, pour chaque dollar d'aide à la réforme de la facilitation des échanges dans les PMA, le rendement économique peut monter jusqu'à 70 dollars.

Si dans les enceintes de l'OMC chapeauté par les pays développés, on est un peu trop euphorique en tablant déjà sur les chances d'aboutir sur un accord vu les bénéfices à en tirer de part et d'autres, tel n'est pas le cas chez les PMA qui n'y vont pas de gaieté de cœur et font grise mine.

Disons tout simplement que contrairement aux apparences ce projet d'accord sur la facilitation des échanges n'est pas accueilli avec ferveur par les PMA. Ils redoutent tout simplement qu'il ne soit un miroir aux alouettes. Pendant longtemps infantilisés dans les échanges mondiaux, ils sont suffisamment imprégnés de la dure réalité que lorsque les



Pascal Lamy, DG OMC

Pays développés donnent d'une main tout est récupéré par la suite par l'autre main et sans intérêt. Ceci se lit dans l'acharnement des pays à faire avancer ce dossier en le faisant prédominer dans l'agenda de l'organisation multilatérale. Ceci est loin d'apparaître comme une simple vue de l'esprit. L'importance de la facilitation des échanges n'est plus à démontrer pour les PMA, mais pourquoi la détacher d'autres questions inscrites dans le cycle de Doha qui doivent permettre leur plus grande insertion dans le

commerce multilatéral? La suppression des obstacles techniques au commerce, l'application de la règle du traitement spécial et différencié et la résolution de l'épineuse question des subventions pourraient tout aussi offrir des avantages comparatifs aux pays en voie de développement, laissent entendre leurs experts. Si ce raisonnement est pertinent, il reste à le faire comprendre. Les PMA le répètent à l'envie à leurs partenaires lorsque les circonstances s'y prêtent. Leur message rencontre-t-il un écho? Rien n'est moins sûr. Ce devrait être le cas si tant est que les deux parties envisagent un partenariat gagnant-gagnant. En tout cas, la persistance des divergences techniques quant aux clauses spécifiques relatives à cet Accord donne le sentiment que sa signature n'est pas imminente, en dépit de l'optimisme dont font montent les dirigeants de l'OMC. ■

La Rédaction

Ensemble pour les Droits de l'Homme

La trouvaille de Me Afangbedji pour garder sa position au sein du CST

La famille des associations de défense et de promotion des Droits de l'Homme s'est élargie depuis lundi dernier avec la naissance d'une nouvelle organisation baptisée Ensemble pour les Droits de l'Homme EDH. Le nouveau bébé a été présenté officiellement au cours d'une conférence de presse par son géniteur Me Jil Benoit Afangbedji avocat défenseur des Droits de l'Homme. L'association se fixe comme objectif, la promotion et la défense des Droits de l'Homme par l'organisation le soutien et le financement de toute initiative visant les droits humains.

Au-delà de ces objectifs pris en compte par plusieurs associations de défense de droits de l'homme déjà existant sur le terrain, le réel objectif pour Me Jil-Benoît Afangbedji est de garder son positionnement au sein du Collectif Sauvons le Togo CST. Membre fondateur du CST, il y était au nom de l'Association Catholique contre la Torture ACAT-Togo dont il était le président. Accusé de détourner l'association catholique de ses réels objectifs en l'entraînant beaucoup plus sur le terrain politique, Me Afangbedji a été mis en minorité et évincé du poste de président de l'ACAT-Togo. Du coup, sa position privilégiée au



Me Jil-Benoît Afangbedji

sein du Collectif Sauvons le Togo n'était plus motivée. L'homme se faisait d'ailleurs d'énormes soucis pour cela. Depuis le 23 juillet dernier, l'homme a retrouvé le sourire avec la création de sa propre association EDH. En tout cas Jil-Benoît peut retrouver de la voix au sein du CST. La toute première activité de l'association naissante a été d'adhérer au collectif préoccupé par des questions beaucoup plus politiques que celles des droits de l'homme. ■

FP

L'Afrique en deuil

Le Président John Atta Mills du Ghana est décédé



La nouvelle est tombée en début de soirée hier, le Président de la République sœur du Ghana n'est plus. Il est décédé dans un hôpital d'Accra suite à une maladie qui aurait duré seulement quelques heures. Agé de 68 ans il avait été élu à la tête du Ghana en 2008 pour un mandat de 4 ans. L'homme était d'ailleurs choisi par son parti le Congress National Démocratique NDC pour briguer un second mandat à l'élection présidentielle prévue pour décembre prochain.

Plusieurs messages de compassion parviennent depuis hier au peuple ghanéen notamment celui du président togolais Faure Gnassingbé. En attendant de nouvelles élections, c'est le vice président qui va assurer l'intérim. ■

Société: Je la poursuivrai à Kara...

Nous sommes dans les détails croustillants de ces vacances 2012 qui auraient été elles aussi fidèles à la tradition du libertinage et des évasions les plus spectaculaires. Les filles proposent à leurs prétendants en manque d'imagination sur la meilleure façon de profiter des vacances. Et quand les sorties du soir, au restaurant, en boîte ou dans les beer bars, se font lassant, les projets hors zone se dessinent. Linda est la petite amie de Marc, jeune étudiant dans une école supérieure de la capitale. Marc fait de son mieux pour que leur vie sentimentale ne soit pas monotone. Avec les subsides que lui versent régulièrement ses parents, avec les compléments que lui apportent ses deux sœurs aînées et surtout avec les petits business de fringues et portables d'occasion auxquels il s'adonne régulièrement, on peut dire que les vacances cette année ne sont pas ennuyeuses pour Marc et Linda qui projettent se marier.

Marc, entre deux sorties avec sa petite amie officielle s'est offert une petite infidélité avec une vacancière du quartier. Seulement, il ne sait par quel miracle sa Linda a appris la nouvelle, la mauvaise nouvelle puisqu'elle en a profité pour faire un scandale, mieux une affaire interminable. Les filles aussi ont leur plan et cela Marc ne tardera pas à le découvrir.

Depuis plus d'une semaine que Linda boudait Marc pour cette trahison insupportable parce que confiait-elle à l'une des grandes sœurs de Marc : « j'ai toujours fait l'effort de lui être fidèle malgré les multiples avances que des

hommes plus nantis que lui me faisaient ». Pendant que les sœurs du jeune étudiant géraient la situation née de cette bévue vacancière en principe tolérable, Marc lui-même faisait la compagnie de ses amis. Un soir au bar du quartier, un autre en ville devant un hamburger à mater les vacancières du boulevard du 13 Janvier. Seulement, il n'a pas vu le temps passé et a été surpris du cours des choses.

Ce dimanche soir quand il revient de la plage avec son cousin rentré de Panam, l'idée lui vient de surpasser son gêne et de régler cette affaire lui-même car le compte rendu de ses sœurs ne la rassurait pas et il s'imaginait que ces dernières pouvaient ne pas accorder la même importance qu'il accordait à sa Linda, jolie créature au corps sublime, derrière laquelle plusieurs fois des regards se sont tournés en sa présence. Un jour un « irresponsable » qui pouvait d'ailleurs avoir l'âge de son père, l'avait pris pour un camarade de Linda et avait osé lui demander la permission pour discuter un peu avec sa copine. Comme réponse il lui avait sorti le doigt à l'américaine pour lui dire d'aller se faire enculer. Ce n'était pas poli mais pour lui, c'était la réponse appropriée pour ce genre de messieurs qui ne se respectent pas et qui courent derrière les petites. Marc savait que sa petite amie était très visible et convoitée. Il lui est arrivé de la surprendre avec un ou deux jeunes premiers dans leurs voitures. Linda avait su le rassurer. Cette fois pensait-il c'était à son tour de la rassurer qu'il ne s'agissait que d'une erreur de parcours et que ce qu'elle avait entendu et appris ne correspondait à rien. Elle et lui c'était

pour la vie. Ce dimanche soir donc, Marc malgré sa décision de prendre le taureau par les cornes et de rassurer par lui-même éprouvait néanmoins une certaine crainte. Cela faisait près d'une semaine que Linda ne décrochait pas à ses appels, seuls quelques sms et postés sur facebook ont été les seules véritables occasions d'échanges entre les deux tourtereaux en guerre intime. Lorsqu'il s'approcha du portail, c'est par coïncidence la bonne de la maman de Linda qui lui ouvre la voie. Elle avait une bassine sur la tête et s'apprêtait à verser son contenu sur la voie publique. Marc esquiva de justesse et reçut directement les excuses de la domestique qui enchaîna avec : « elle n'est pas là ! » Pour Marc, il s'agirait probablement d'une consigne donnée par son amour depuis quelques jours. Il le savait et pour cela il n'a pas souhaité s'y rendre les premiers jours après la découverte de son infidélité. Marc s'approcha d'Agossi, la domestique et l'a rassura qu'il ne venait pas importuner la fille de sa patronne et qu'il y avait une réelle nécessité qu'elle l'appelle pour lui, si elle ne souhaitait pas qu'il rentre. Agossi, avec qui il était normalement en bon terme et qui n'avait pas l'habitude de trop plaisanter lui sourit en instant pour dire que Linda n'était pas là et que s'il le souhaitait, il pourrait lui-même vérifier. Il était 19 heures et généralement à cette heure elle était à la maison ou tout juste à côté chez Emilie sa copine de quartier. « Va voir chez Emilie si elle n'est pas là ». Sans se donner la peine de jeter un regard vers la maison voisine, elle lança à Marc : « Je crois qu'elle est partie aux Evala à Kara, elle en parlait avec maman hier et j'ai



entendu. Très tôt ce matin, un groupe d'amis est arrivé en voiture et ils sont partis. Elle reviendra à la fin des Evala »

Marc, ne tenait plus. D'abord il fit l'effort de ne pas y croire. Mille et une pensées envahirent son esprit et il se souvint que plusieurs fois elle lui avait demandé de mettre un peu d'argent de côté pour qu'ensemble ils aillent cette année aux Evala. Plusieurs amies lui avaient parlé de cette ambiance festive et touristique. « La salope a donc profité de notre querelle pour s'offrir des vacances à Kara ! » se dit-il tout en se maudissant d'avoir confié le règlement de cette affaire à ses sœurs. S'il avait pris ses responsabilités pour rassurer sa petite amie, elle ne serait pas en ce moment dans la gueule du loup à Kara. Il avait trop entendu parler des escapades des filles en cette période fertile au tourisme sexuel local et il n'entendait pas laisser sa copine dans cette ville qu'il comparait déjà à Sodome et Gomorre. Marc se décida alors à la rattraper à Kara. Il composa plus de dix fois son numéro pour lui demander de revenir dès le lendemain sinon il irait la récupérer lui-même à Kara. Plus de dix fois Linda n'a pas daigné décrocher. ■

La suite dans LE LIBERAL No 83

Suite des luttes traditionnelles dans la Kozah Après la finale hier à Yadè place au canton de BOHOU ce mercredi

Démarrées depuis vendredi dernier, les luttes traditionnelles Evala se poursuivent dans une ambiance festive en présence du chef de l'Etat Faure Gnassingbe. Hier, c'était la grande finale dans le canton de Yadè. Ce mercredi le chef de l'Etat se rend à Bohou pour la grande finale. Demain jeudi ce sera l'apothéose à Pya.

Au-delà des empoignades dans les arènes, les luttes en pays Kabye depuis quelques années engendrent de plus en plus d'autres activités la plupart génératrices de revenus. Des sociétés et entreprises y trouvent une véritable occasion pour des actions marketing. Les shorts portés par les lutteurs cette année ont servi de support

publicitaire. Evala est une fête traditionnelle qui visiblement vit au rythme du temps. La chose n'échappe pas au modernisme. Des mécènes se bousculent déjà et il n'est pas surprenant qu'à l'avenir la chose prenne d'autres dimensions avec à la clé des championnats de luttes qui pourraient bénéficier de sponsoring. Véritable industrie touristique, les traditionnelles en pays Kabye n'attirent plus que les natifs de la Kozah mais aussi beaucoup de leurs frères togolais de l'Afrique et même de fortes délégations venues de l'occident. Pour l'instant la fête se poursuit jusqu'au dimanche. ■

A. KILI



Début ce vendredi des JO 2012 de Londres Six athlètes représentent le Togo

Encore quelques heures et les Jeux Olympiques de Londres vont officiellement démarrer. Après les jeux de Pékin en 2008, le monde de l'olympisme international se donne rendez-vous cette année dans la capitale anglaise. Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques 2012 a déjà tout mis en place pour la réussite de ces jeux. Depuis plus d'une semaine déjà, les différentes délégations des pays participants ont investi la capitale anglaise pour s'acclimater avant le début effectif des hostilités. Plusieurs pays africains participent à ces jeux dont le Togo. Selon le programme officiel établi par le Comité d'Organisation des JO 2012 et le Comité International Olympique (CIO), la cérémonie officielle d'ouverture a lieu ce vendredi 27 juillet à Londres. Les jeux proprement dits démarrent le samedi au niveau des différentes disciplines olympiques.

Cette année, le Togo est représenté par six (6) athlètes au niveau de quelques disciplines. Il s'agit de Boukpeti Benjamin (canoë-kayak slalom), Agbetoglo Komi (tennis de table simple-messieurs), Denanyoh Sacha Kouami

(judo-81 kg), KpossiAdzo Rebecca (natation, 50m nage libre), LamboniLankantien (athlétisme, 400m/haies) et Napo bamab (athlétisme, 100m/200m). Ce sont ces six athlètes qui sont chargés de ramener au moins une autre médaille pour le Togo comme c'était le cas en 2008. Un nombre insignifiant quand on sait que plusieurs nations se sont fait représenter dans plusieurs disciplines pour maximiser leur chance et gagner des médailles. Mais le Togo qui est revenu de l'expédition de Pékin 2008 avec une médaille, n'a rien fait cette fois-ci pour aller de l'avant.

C'est seulement en début de cette semaine que les athlètes togolais ont regagné Londres et ce dans une indifférence totale des autorités du ministère des sports. Dans la foulée, on apprend que le Judoka togolais n'a pas un entraîneur qui va l'encadrer lors de ses prestations à partir du samedi prochain. Dans ces conditions, il est difficile de s'attendre à une bonne prestation des athlètes togolais et d'espérer qu'ils reviennent au terme de la compétition avec la moindre médaille. En dehors de l'espoir que peut encore susciter le



Quelques membres de la délégation togolaise aux JO 2012

kayakiste international togolais Benjamin Boukpeti, le peuple togolais ne peut qu'être dans le wait and see. Benjamin Boukpeti reste à ce jour le seul athlète togolais médaillé des Jeux Olympiques et il promet améliorer ses prestations à cette édition. Au-delà de l'espoir que suscite encore Benjamin Boukpeti, il n'y a plus rien à signaler en ce qui concerne les autres représentants togolais.

Les six athlètes présentent des potentiels

certaines mais leur préparation n'est pas à la hauteur d'une compétition comme les Jeux Olympiques. Les jeux démarrent à proprement parler le samedi et seule la providence peut veiller sur les six athlètes togolais durant leur séjour londonien. Tout ce qu'on peut leur souhaiter est de se battre avec le cœur. La moindre médaille togolaise sera un véritable exploit.■

BRHOOM Kwamé

Championnat D1 et D2 Encore 50 millions de l'Etat débloqués pour la subvention des clubs

L'annonce a été faite le vendredi dernier par le président de la Fédération Togolaise de Football Gabriel Améyi. Pour une troisième fois depuis le démarrage des deux championnats, l'Etat a encore débloqué la somme de 50 millions de Francs CFA pour l'assistance aux différents clubs qui prennent part à ces deux compétitions nationales. C'est Gabriel Améyi lui-même qui a reçu cette rallonge de 50 millions de francs CFA que lui a accordé le ministère des sports et des loisirs. Ces 50 millions vont être partagés pour les seize clubs de D1 et les six clubs du championnat D2 qui vont démarrer prochainement la phase nationale du championnat D2 en pause depuis plus de deux mois.

Le championnat national de D1 se joue chaque week-end et est à huit matchs de la fin alors que la phase nationale du championnat D2 peine à démarrer pour cause de plusieurs recours encore non examinés sur la table de la commission de discipline. Selon le mode de répartition défini par le Bureau Exécutif de la fédé, les clubs de première division toucheront chacun une somme de 2 millions de francs CFA ; tandis que les six clubs qualifiés pour la phase nationale de deuxième division percevront chacun 1,5 millions de francs CFA. Ce qui fera un total de 37 millions de francs partagés aux clubs; puisque les deux clubs corporatistes de la D1 n'en font pas partie. Les 13 millions restants seront gérés par le Bureau Exécutif de la FTF dont le président assure qu'ils seront affectés à l'organisation administrative des deux championnats. « Nous tenons une fois encore à remercier l'Etat pour les efforts faits pour soutenir notre discipline. Nous sommes d'autant plus comblés que cette enveloppe va nous permettre de finir en beauté le championnat de D1



Gabriel Améyi, Pdt FTF

et de D2 », a indiqué le président de la FTF.

Par la même occasion, Gabriel Améyi a abordé la question du démarrage de la phase finale de la deuxième division. Selon le Président de la FTF, « Il reste encore deux ou trois décisions que la Commission de discipline doit rendre dans les tous prochains jours afin de vider tous les litiges liés à la phase de groupe de ce championnat. Ce n'est qu'à la suite de ces décisions que la phase finale pourra reprendre. Donc, disons qu'elle démarrera dans deux ou trois semaines maximum en tenant compte des délais de recours », a-t-il ajouté. Donc les clubs de D2 encore en course pour la montée en Première Division sont avertis et doivent dès à présent se mettre au travail pour ne pas être surpris de la date du démarrage de la phase nationale du championnat.■

B. K.

ALL SERVICES SMS officiellement lancé



Siège All SERVICES

Il se présente comme une nouvelle solution de communication en groupe par SMS. Le All services SMS présenté officiellement au public samedi dernier, est initié par l'agence de communication ALL SERVICES en partenariat avec la société Togocel et bientôt Moov. Le All services SMS permet à toute personne d'envoyer un SMS à des milliers de personnes en ne dépensant que 50 fcfa quel que soit le nombre de personnes ayant reçu ce SMS. La démonstration en tout cas a été faite devant le public samedi dernier. Il faut noter au passage que chaque membre qui reçoit un SMS paye 50fcfa. A en croire les concepteurs, le All services SMS résous quatre types de problèmes à savoir le problème financier, de temps, de confidentialité etc...

Il est également possible aux abonnés de All services SMS de créer des vitrines ou portails leur permettant d'engranger des bénéfices sur les SMS envoyés. La société All services qui existe depuis 2009 intervient dans bien d'autres domaines tels la communication-Marketing et les nouvelles technologies et bien d'autres.■

Lutte contre le paludisme

La préfecture du Golfe reçoit ses moustiquaires imprégnées

Une journée de briefing de la presse sur la campagne de distribution des Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) s'est tenue hier mardi 24 juillet. C'est une initiative du ministère de la Santé qui compte ainsi associer les professionnels de l'information à la prochaine distribution des moustiquaires imprégnées dans la préfecture du Golfe du 31 juillet au 04 août 2012. La rencontre s'est tenue au siège du journal Santé Education l'un des partenaires dudit ministère.

Depuis le démarrage de cette campagne visant à lutter contre la paludisme au sein des

populations togolaises, qui a déjà vu la distribution des MILDA dans les autres régions du Togo, Lomé Commune et la préfecture du Golfe n'ont pas pu être servis. Suite à la mobilisation de ces derniers temps, la préfecture du Golfe peut enfin être prise en compte. Pour ce faire, du 26 au 31 juillet 2012, c'est-à-dire à partir de demain jeudi les coupons seront distribués aux ménages déjà recensés. Par la même, les ménages non recensés se verront enregistrés lors de l'opération qui se fera de porte à porte. Selon l'animateur de cette rencontre Oboussoumi Komlanvi Eloi, responsable de

l'unité de prévention au programme national de lutte contre le paludisme, cette distribution s'explique par la mobilisation de nouvelles moustiquaires : «Depuis août 2011, nous avons commencé une campagne nationale intégrée. Nous avons déjà réalisé cette campagne à l'intérieur du pays. Il reste le district du Golfe et Lomé commune. Après les distributions à l'intérieur, nous avons eu des reliquats et avec l'appui du gouvernement nous avons mobilisé pour compléter ce que nous avons. Actuellement nous avons assez de moustiquaires pour couvrir



Oboussoumi Komlanvi Eloi, Responsable Unité de lutte contre le paludisme

Golfe et la mobilisation se poursuit pour couvrir Lomé commune.»

Il faut rappeler que cette campagne est une initiative de Plan Togo et du Programme national de lutte contre le paludisme. Elle associe

également entre autres, la distribution d'albendazole, de praziquantel et de vitamine A. Elle vise un accès universel à la lutte contre le paludisme. Le programme a débuté depuis août 2011.■

Magloire A.

Lutte contre la pandémie VIH-SIDA

L'espoir est permis mais la prévention est toujours d'actualité

La 19ème conférence internationale sur la pandémie du VIH-SIDA s'est ouverte le dimanche passé aux Etats-Unis sur une note d'espoir et surtout d'évolution dans le traitement de ce fléau qui a déjà emporté plus d'une trentaine de millions en trois décennies environ. L'ensemble des autorités du monde entier ainsi que les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) se sont mobilisés depuis belles lurettes pour endiguer le phénomène. Mais jusqu'à ce jour malgré les efforts soutenus des scientifiques du monde entier, l'on n'a pas encore trouvé un remède définitif contre la maladie. Bien qu'avec la prise en charge généralisée des personnes vivant avec le virus du sida par la gratuité des antirétroviraux (ARV) beaucoup restent à faire. Même que dans certains pays, des malades par suite du non respect scrupuleux des posologies des médicaments par suite des ruptures de stocks ont développé des résistances.

Les recherches continuent dans l'espoir de trouver un de ces jours un médicament pour éradiquer ce que certains n'hésitent pas à appeler le « mal du siècle » qui affecte en ce jour à travers le monde plus de 32 millions des personnes. L'arrivée du Truvada sur le marché américain redonne un peu d'espoir aux chercheurs ainsi qu'à tous ceux qui sont liés de près ou de loin à la maladie. Le Truvada précédemment utilisé comme antirétroviral chez les personnes vivant avec le virus du sida, pourrait même être utilisé pour prévenir le sida chez les personnes



saines mais qui sont très exposées à la maladie. En effet, cette conclusion vient des résultats des études cliniques réalisées dans quelques pays. Selon ces résultats, le Truvada permettrait de réduire de 40% les infections chez les homosexuels et de plus de 70% celles chez les hétérosexuels. Mais il faut souligner selon les experts, le médicament ne peut être efficace qu'en combinaison avec les pratiques sexuelles sûres. Comme on le voit l'usage des préservatifs comme des autres moyens de prévention restent indispensables.

Mais le bât qui blesse, ce que pour être aussi efficace le médicament devrait se prendre en permanence or le coût du produit par an se chiffre entre 12000 et 14000 dollars us (6 et 7 millions de F CFA). Selon des experts, cette arrivée du Truvada sur le marché n'encourage pas certaines personnes à risque à abandonner les pratiques sexuelles sûres. Comme on le voit l'humanité n'est pas encore sortie du tunnel. Beaucoup restent à faire surtout dans les pays pauvres surtout les pays africains qui dépendent beaucoup de l'aide internationale pour lutter efficacement contre le mal. Au Togo le gouvernement a pris la mesure de la chose avec la gratuité des antirétroviraux aux personnes séropositives.■

Wilfried Ted

Réformes législatives au Togo

Les innovations du nouveau code des personnes et de la famille

Après avoir été adopté, le nouveau code des personnes et de la famille, dont la réforme a débuté en 2001, fait couler beaucoup d'encre et de salive par ses innovations. En effet, avec l'évolution sociale et la promotion des droits féminins, la désuétude a plus qu'eu raison de l'ancien code de 1980. Ainsi, adopté les 28 et 29 juin derniers, le nouveau code se singularise par ses réformes, qui pour la plupart s'inscrivent dans la protection et la consolidation des droits acquis par le genre féminin. La diminution du délai de viduité, le droit reconnu à la femme mariée de faire précéder son nom de jeune fille à celui de son mari, la majorité nuptiale ramenée à 18 ans pour tous et de 16 ans en cas d'émancipation, la liberté de choix du régime matrimonial et le renoncement expresse à la coutume, la consécration de la monogamie comme régime du droit commun, telles sont les réformes majeures concernant les conditions du mariage. S'agissant des relations de couple, il est reconnu que le choix du domicile soit consensuel; les relations charnelles doivent être consenties et le conjoint auteur de violences peut être poursuivi au pénal. Bien que le père de famille demeure le mari car devant respect et protection à la femme, c'est un régime de partenariat qui est instauré. Les deux parents disposent de l'autorité parentale surtout s'ils reconnaissent tous les deux l'enfant conçu hors mariage. L'enfant né hors mariage dispose des mêmes droits et avantages que celui né dans le mariage et sa reconnaissance se fait par tout moyen. Concernant le veuvage, un refus légitime est accordé à la femme en face des pratiques jugées néfastes sans que cela porte atteinte à la succession. Le conjoint survivant est maintenu dans la propriété conjugale ou de son conjoint décédé pendant 30 mois, avant toute revendication successorale, à charge de la succession contrairement à l'ancien régime où il doit être colocataire, copropriétaire ou détenteur des enfants mineurs. Outre ces innovations, le divorce par consentement mutuel, le divorce par demande acceptée, et le divorce par contentieux sont reconduits et trois régimes matrimoniaux sont reconnus: la communauté des biens, la participation et la séparation des biens qui est consacré comme régime de droit commun. Loin de dresser la femme contre l'homme, de la rendre insoumise, le nouveau code des personnes et de la famille prône le respect mutuel, la tolérance et la promotion de l'équité genre. Reste à enclencher un nouveau processus pour une réforme foncière, car tous, nous sommes conscients de la désuétude dont souffre le décret foncier du 24 juillet 1906 et la bombe à retardement que constituent les litiges fonciers actuels.■

Démocrate K.



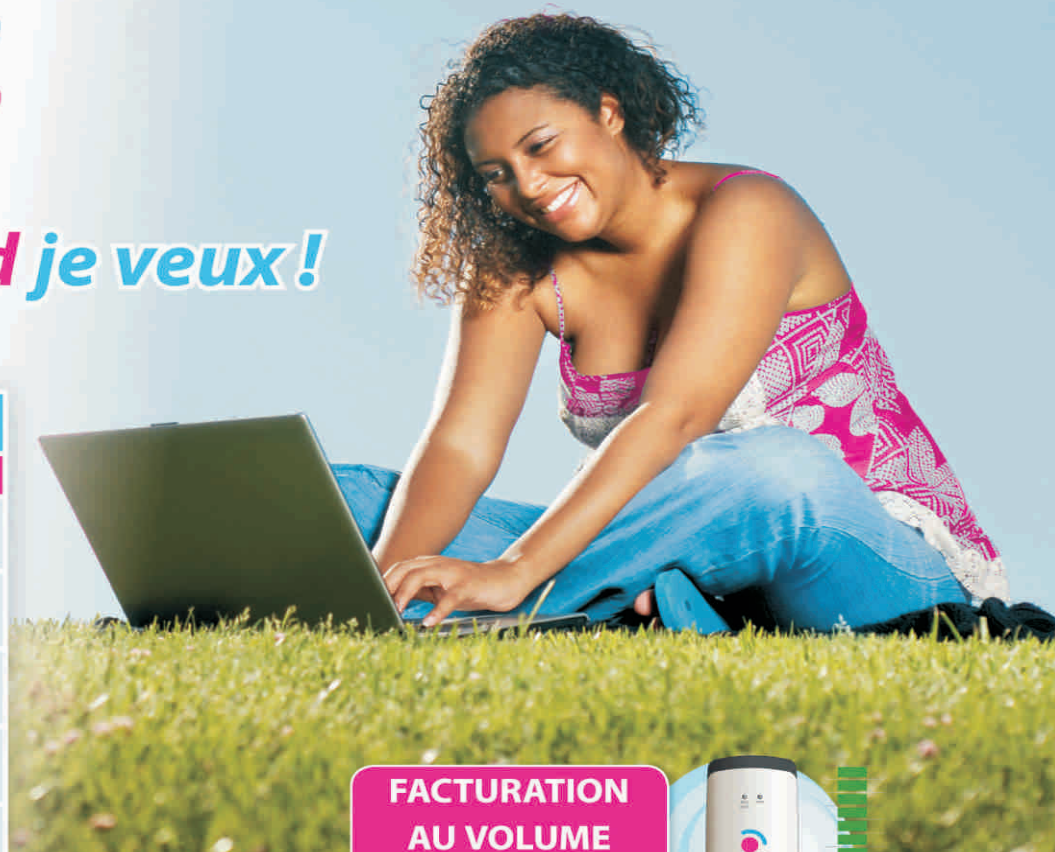
INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!



FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j

FACTURATION AU VOLUME

Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE

TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)



FACTURATION À LA DURÉE

Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00